



Le prince Jean d'Orléans

Comte de Paris, né le 19 mai 1965 à Boulogne-Billancourt à 18h50. Héritier des 40 rois qui ont fait la France d'Hugues Capet à Louis-Philippe, il est le fils d'Henri d'Orléans, comte de Paris et de Marie-Thérèse d'Orléans duchesse de Montpensier. Titré **duc de Vendôme** en 1987 par son grand père Henri d'Orléans Comte de Paris, il est le cousin de nombreuses familles royales européennes.

Le Domaine Royal de Dreux est la résidence officielle du chef de la Maison Royale de France et de sa famille. Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris ont emménagé au Domaine Royal en mars 2011. Ce domaine, depuis le XIXe siècle est intimement lié à l'histoire politique et dynastique des princes d'Orléans.

Marié depuis 2009 avec **Philomena de Tornos y Steinhart**, il est le père de 5 enfants (Gaston, Antoinette, Louise-Marguerite, Joseph et Jacinthe).

Scolarisé à l'école communale de Vétraz-Montoux en Haute-Savoie, il passe son baccalauréat chez les Jésuites à Reims. Il est titulaire d'une maîtrise de Philosophie (Sorbonne), d'une maîtrise de Droit (Faculté Libre d'Economie et de Droit de Paris) et d'un MBA en administration des affaires obtenu à Los Angeles.

Il effectue son service Militaire au 7^{ème} **Chasseur d'Arras**, comme Aspirant puis Sous Lieutenant commandant un peloton de chars de combats. Pendant 10 ans, il est consultant chez **Lazard Frères**, **Deloitte & Touche** et aux **Banques Populaires**. Trilingue, Français, Anglais et Allemand, il a une passion pour les sports de glisse et pour le cinéma américain. Il connaît d'ailleurs très bien les Etats-Unis qu'il a traversés à deux reprises, en Greyhound et en voiture. En 1999, il devient gérant du **Groupe Forestier de la Thiérache** (groupe familial de 2500 hectares), puis actionnaire en 2003.

Jean d'Orléans se consacre aujourd'hui à l'exploitation des 2 500 hectares de la forêt du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), héritée de sa grand-mère paternelle.

En 2005, il effectue une expédition en arctique sur les traces de son arrière grand oncle, le Duc d'Orléans, dont le voyage effectué en 1905 avait été d'une haute teneur scientifique. En 2007, il crée sa propre société, Avenir & Patrimoine Conseil, pour mettre en valeur le patrimoine Français lié aux rois et princes de sa famille. Il effectue des missions de conseil, anime des événements et donne des conférences en France et à l'étranger.

En 2009, il est nommé membre d'honneur du Comité André-Charles Boule. En 2010, il est élu administrateur du Comité des Forêts et en 2011, administrateur des Amis du château d'Eu. En 2003 il crée l'association Gens de France, dont il est le président, pour favoriser la relation entre les personnes, contribuer au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger. Aujourd'hui l'association poursuit plusieurs actions auprès des jeunes notamment en difficulté en leur faisant visiter des lieux historiques (Saint Denis, Reims). En 2009 il publie son premier livre « Un Prince Français », résultat de 10 ans de déplacements en France, en Europe et dans le Monde, dont près de 10 000 exemplaires ont été vendus.

Il devient, en 2019, Président d'Honneur de la Fondation Saint-Louis pour le patrimoine historique, chargée de transmettre et valoriser le patrimoine de la famille d'Orléans.

Par ailleurs, Monseigneur le comte de Paris est aussi engagé sur plusieurs autres sujets qui le passionnent : la défense (en tant que colonel de réserve), le patrimoine, les sciences et l'environnement, l'éducation et la francophonie et l'économie sociale.

Prises de position

Un prince français

Dans son livre-entretien *Un prince français*, publié en 2009 en collaboration avec Fabrice Madouas, rédacteur en chef adjoint de Valeurs actuelles, le prince Jean d'Orléans a posé les bases de sa réflexion politique et des actions qu'il mène en proposant « un projet fondé sur deux mots : **la justice et la confiance garanties par l'État**,

dans le respect des corps intermédiaires : famille, entreprise, association, commune, ces "toutes petites communautés" dans lesquelles les hommes inscrivent leur vie, accomplissent leurs devoirs et finalement cherchent le bonheur ». Lors d'un entretien au magazine Point de vue en février 2019, il a émis le souhait de voir attribuer à la maison royale de France un statut qui lui permettrait d'avoir un rôle de conseiller auprès des instances de la république comme en Roumanie ou au Monténégro dont les descendants des rois ont obtenu de tels privilèges. Il a déclaré avoir « été séduit par le candidat Sarkozy en 2007 » mais se refuse d'appeler à voter pour tel ou tel candidat à une élection. Il est soutenu par les trois principaux mouvements royalistes, l'Action française, la Nouvelle Action royaliste et le Groupe d'Action royaliste, qui forment la quasi-totalité du mouvement monarchiste français. Le 13 décembre 2018, il a apporté son soutien officiel au Mouvement des Gilets jaunes par le biais d'un communiqué, appelant les français à « retrouver au plus vite un dénominateur commun à partir duquel avancer, un socle commun a minima sur lequel nous puissions bâtir un projet fédérateur ».

En matière d'éducation : il prône une réforme profonde de l'école publique, une reconnaissance comme mission d'intérêt public de l'enseignement catholique et souhaite voir mis en place un cadre adapté pour les écoles dites hors contrat. « Sensible au modèle du compagnonnage et à sa morale d'excellence ouvrière », il souhaite le développement de l'apprentissage et l'enseignement professionnel, une diversification des parcours dès le collège et la création d'écoles prestigieuses après le baccalauréat. Sur la formation en France, il met en avant le risque de ne former que des spécialistes et, sous prétexte de mondialisation, de rejeter ce qui fait la spécificité de l'héritage français. Il dénonce un rôle trop important de l'État dans l'éducation en France.

En matière d'environnement : Partisan du développement durable, il considère « l'écologie comme l'une des nécessités de notre temps », dénonce certaines activités préjudiciables à la terre comme la pollution, le gaspillage des ressources naturelles et la déforestation. En 2005, il a effectué un voyage de 12 jours dans l'arctique pour constater le problème de la fonte des glaciers et en 2018, en compagnie de Yann Arthus Bertrand, il a co-présenté l'édition française de l'encyclique « Laudato Si » appelant à une prise de conscience des pays développés. « Le respect de la nature est étroitement lié au respect de l'homme et à sa dignité » a déclaré le prince.

En matière d'immigration : Il demande que soit mis en place le renforcement de la politique actuelle de coopération avec les pays des candidats à l'immigration et le renforcement des contrôles aux frontières, se déclarant contre toute politique de discrimination positive qui favoriserait le communautarisme, modèle de société où « se côtoient sans participer à une histoire commune » ainsi que le multiculturalisme. Il déplore un apprentissage de la langue française déficient, posant problème dans l'intégration des nouveaux arrivants : « On ne peut demander aux gens d'aimer un pays qui n'a plus de projet parce qu'il a nié son héritage ».

En matière de religion : le christianisme, le roi et la France sont indissociables selon le prince. Citant Saint-Martin, Clovis, Saint-Louis, Jeanne d'Arc, il voit le catholicisme comme un des fondements de la civilisation française. Respectant la pratique d'autres religions « il ne s'agit pas d'une reconnaissance égalitaire de toutes les religions qui diluerait la spécificité chrétienne et inviterait au relativisme » pour autant. Pour lui, bien des musulmans « attendent de la France qu'elle reparle de Dieu » et les hommes des autres religions « ne nous reprochent pas d'être fidèle à notre vocation mais d'y manquer ».

En matière de société : en 2013, lors du débat portant sur l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe, Jean d'Orléans, alors duc de Vendôme, a exprimé son opposition à ce projet de loi en participant personnellement aux défilés de La Manif pour tous les 13 janvier et 24 mars. Le prince, qui a pour modèle le roi Baudouin de Belgique, s'inscrit ici uniquement dans la protection de la famille traditionnelle au sens large du terme et la défense de la conception naturelle de l'être humain. Il s'est également déclaré opposé à l'avortement.

En matière sociale : il se réfère à la tradition chrétienne, à la doctrine sociale de l'Église, à la Lettre sur les ouvriers du comte de Chambord et à l'essai de son grand-père sur Le Prolétariat. Il parle de « complicité entre Dieu et la France » et place sous le signe de l'espérance son projet. Pour lui, les catholiques ont une responsabilité sociale dans la cité temporelle, et il les invite à ne pas y renoncer.

En matière de culture : « Il convient de redonner aux Français des repères historiques afin de renouer le fil du temps qui a été rompu », considérant que l'identité d'une nation est liée à son patrimoine culturel et que celui-ci a contribué à rassembler les français autour d'un projet politique commun en fortifiant son sentiment national. Pour les journées du patrimoine, le prince accueille souvent des groupes qui viennent visiter la chapelle royale de Dreux. Il s'est déclaré favorable à la reconstruction du palais des Tuileries.

En matière de syndicalisme : le prince prône le maintien de la représentation syndicale mais n'approuve pas que celle-ci conduise des actions politiques. Il estime que les dérives du système syndical actuel mettent en péril les entreprises dont le but premier est la création d'emplois. Selon lui, salariés, dirigeants et actionnaires doivent maintenir des liens étroits.

En matière de monarchie : il est favorable au rétablissement d'une monarchie parlementaire de type espagnol comme il l'a précisé sur la radio Europe 1 (2018) et a récemment proposé qu'un statut officiel soit adopté pour

le chef de la maison de France, qui pourrait jouer un rôle de conseiller permanent auprès de la République. En août 2016, un sondage BVA affirmait que 17% des français soutenaient l'idée de restauration de la monarchie, et que 29% étaient prêts à voter pour un candidat royaliste.

En matière de construction européenne : le prince a exprimé ses doutes quant à la capacité de l'Union européenne à assurer la mission pour laquelle elle a été mise en place. Il la juge incapable d'être une véritable force internationale face aux États-Unis ou la Chine. Il préconise un renforcement des liens de la France avec les pays de l'Europe de l'Est, se déclarant opposé à l'entrée de la Turquie en Europe autrement que dans le cadre d'un partenariat. Qualifiant l'actuelle Union européenne de chimère, il souhaite la réalisation d'une confédération européenne basée sur la subsidiarité et qui permettrait de respecter l'identité de chaque pays. Le prince s'est dit favorable à l'idée d'une union euro-méditerranéenne afin de donner un contenu culturel aux relations de la France avec les pays musulmans.

En matière d'économie et de défense nationale : il envisage la place de la France dans le concert des nations et n'admet pas la repentance, ni l'abandon de la souveraineté. Pour lui, « le dernier siècle a démontré qu'il n'existe aucun autre pays que le nôtre pour défendre et animer l'idéal d'une véritable renaissance de l'Europe organisée en nations autour de valeurs et de principes d'action communs. Avec le ralliement de la France à l'idéologie « européenne » c'est l'Europe tout entière qui s'est trouvée abaissée et trahie dans ses espoirs de devenir un pôle actif d'influence dans le monde. Mais il n'est pas trop tard pour reprendre le cours de notre histoire ».

Activités comme chef de la maison de France

Le prince Jean d'Orléans est Président d'honneur de la Fondation Saint-Louis qui administre les biens de la famille d'Orléans ; Président d'honneur de la Fondation Condé qui est une des plus anciennes structures hospitalières de France et qui a pour mission de gérer un Centre Gériatrique.

C'est à la suite d'une proposition directe du comte de Paris à Emmanuel Macron, président de la République française, que le contentieux diplomatique entre la France et l'Italie a pu être résolu. La rencontre entre le président français Emmanuel Macron et le président italien Sergio Mattarella a eu lieu le 2 mai 2019 au château d'Amboise, qui appartient à la fondation Saint-Louis, dont le prince Jean est président d'honneur. Au cours de cet échange, où il était avec la comtesse de Paris et deux de ses enfants Gaston et Antoinette, un hommage à Léonard de Vinci a été rendu à l'occasion du 500e anniversaire de sa disparition.

Le 30 septembre 2019, il assiste avec son épouse, aux obsèques de l'ancien président de la République française Jacques Chirac, célébrées en l'église Saint-Sulpice de Paris.

Le 15 mai 2020, sollicité par l'association du château de Vendôme, le prince Jean a accepté de devenir Président d'honneur de celle-ci.